

Nous sommes à la recherche, sur un mi-temps, d'un.e

Directeur.trice d' IFAP

Pour assurer des fonctions de Directeur d'IFAP et travailler avec une équipe pluridisciplinaire de 5 permanents.

Votre profil :

- IDE titulaire du titre de cadre de santé ou d'un Master 2
- IDE puéricultrice titulaire du titre de cadre de santé ou d'un Master 2

Notre association :

Le CERPE (Centre d'Etudes et de Recherches Pour la Petite Enfance) est une association loi 1901, située à Aubervilliers (93), dont équipe est engagée dans la formation initiale et continue des professionnels évoluant dans le secteur de la petite enfance.

De plus, elle gère un multi accueil et un LAEP, à Clichy-sous-Bois (93)

Parmi les activités de formation mises en œuvre, deux filières conduisent à des Diplômes d'Etat : celui d'Educateur de Jeunes Enfants (EJE) et celui d'Auxiliaire de Puériculture (AP).

Nous formons, dans ce cadre, 400 étudiants par an, donc 60 au sein de l'IFAP.

De plus, un département de formation permanente propose des journées pédagogiques et des Groupes d'Analyse de la Pratique.

Nos valeurs d'accueil, de confiance et de coopération animent l'ensemble des modalités relationnelles au sein de l'association.

Les personnes constituant l'équipe, directeur de l'IFAP inclus sont accompagnés dans leur vie professionnelle par l'équipe de direction du CERPE

Vos missions principales seront :

En qualité de Directeur de l'IFAP, en concertation avec l'équipe de direction du CERPE, vous assurerez la coordination de la formation des Auxiliaires de Puériculture en formation initiale et en apprentissage dans ses dimensions pédagogiques, administratives.

Cela implique de participer à :

- Mettre en œuvre le projet de formation de la sélection au diplôme
- La gestion opérationnelle de l'IFAP, avec l'équipe de direction du CERPE
- Être garant de la mise en œuvre de la politique qualité de la filière
- Des réunions partenariales (comité de pilotage, comité de suivi...)
- L'encadrement de l'activité de l'équipe, avec l'équipe de direction du CERPE
- L'ensemble des instances institutionnelles qui permettent d'élaborer les décisions concernant l'IFAP au sein de l'association CERPE

Informations complémentaires

Date de prise de poste souhaitée : Dès que possible

Temps de travail : Temps partiel de 50%

Type de contrat de travail : CDD préalable à un CDI

Rémunération : Selon l'accord d'établissement entre 20 000 € et 22 000 € brut/an, prime SEGUR incluse

Pour répondre à cette annonce :

Contactez : Jean-Marc Brun, directeur ou Claire Leleux, directrice adjointe

Par mail : jean-marc.brun@cerpe.info et claire.leleux@cerpe.info

Par téléphone : 01 48 34 67 26

Pour plus d'informations sur l'association : <http://www.cerpe.info/>